

# Commune de Rustenhart

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTENHART de la séance du 28 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mai à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du 23 mai 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Frédéric GIUDICI, Maire.

### Etaient présents :

André AMBIEHL, Vincent ANTOINE, Gervais BELLICAM, Frédéric GIUDICI, Béatrice HASSENFRTZ, Sandra HAZEMANN, Valérie MOUROUGASSIN, Frank PETERSCHMITT et Doris SCHNEIDER

### Absents :

Jean-François BINTZ (excusé) Mario HEGY, Christian KUHN (excusé), Marc WILDY

### Absents excusés et procurations :

Philippe FERREIRA donne procuration à Valérie MOUROUGASSIN  
Roxane BERNARD donne procuration à Doris SCHNEIDER

### ORDRE DU JOUR

1. Autorisation temporaire d'utilisation des anciens garages en préfabriqué de l'ancienne déchetterie
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 avril 2019
3. Rétrocession du lotissement le Hirtzfeld à la commune de Rustenhart
4. Autorisation d'augmenter la capacité d'accueil du périscolaire
5. Augmentation de 5 % du tarif du périscolaire si le point 4 est accepté
6. Informations
7. Divers

## **1. Autorisation temporaire d'utilisation des anciens garages en préfabriqué de l'ancienne déchetterie**

Ce point a été annulé.

## **2. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 avril 2019**

Le procès-verbal de la réunion précédente a été adressé à chaque membre du Conseil Municipal. Monsieur le Maire demande s'il y a des observations. L'approbation du compte rendu de la séance du 30/04/2019 sera validée lors de la prochaine réunion..

## **3. Rétrocession du lotissement le Hirtzfeld à la commune de Rustenhart**

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement « HIRTZFELD » par la société SOVIA, il a été convenu dans le permis d'aménager que la voirie privée,

- d'une surface de 2 881 m<sup>2</sup> cadastrée en section 2 parcelle n°263,
- d'une surface de 263 m<sup>2</sup> cadastrée en section 2 parcelle n°254
- d'une surface de 20 m<sup>2</sup> cadastrée en section 2 parcelle n°261
- d'une surface de 1 142m<sup>2</sup> cadastrée en section 2 parcelle n°276
- d'une surface de 31 m<sup>2</sup> cadastrée en section 2 parcelle n°269

sera rétrocédée à l'euro symbolique à la ville de Rustenhart.

Une convention signée entre la commune et SOVIA précise que la société SOVIA s'engage à réaliser les voies, réseaux et équipements communs du lotissement, conformément au permis d'aménager, et à rétrocéder gratuitement à la commune lesdits ouvrages.

La commune s'engage quant à elle à incorporer cette voie dans le domaine public.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la rétrocession des voiries, des réseaux du lotissement Hirtzfeld et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à la rétrocession.

## **4. Autorisation d'augmenter la capacité d'accueil du périscolaire**

M. le Maire propose au CM d'augmenter la capacité d'accueil du Périscolaire à 44 enfants le temps de midi et 34 enfants le soir. Pour mémoire le coût actuel hors subvention de la communauté de communes est de 63 000€ et ce coût passerait à 80 160,31€ avec une augmentation de 5% du tarif selon la projection faite par le Foyer Club d'Alsace (voir tableau ci-joint). A cela doit se rajouter du mobilier pour un coût d'environ 6 000€.

Pour mémoire la préconisation du Service Jeunesse et Sport est 3m<sup>2</sup> par enfant accueilli et cela impliquera par conséquence l'utilisation de la salle de motricité pour le Périscolaire.

M. le Maire précise que pour lui l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe est en lien avec cette augmentation d'accueil du périscolaire. Il précise que si cette augmentation d'accueil est acceptée, il s'engage à ce qu'il n'y ait plus d'augmentation du reste à charge (à 300€ près) du coût de fonctionnement du périscolaire hors dotation de la communauté de communes.

Les points 4 et 5 feront l'objet d'une information aux parents d'élèves en réunion publique durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juin 2019.

Il est demandé au CM d'approuver l'augmentation de l'accueil des enfants du périscolaire à 44 enfants le temps du midi et 34 enfants le temps du soir. Aujourd'hui, l'accueil des enfants à midi est de 30 et le soir de 24.

Doris SCHNEIDER fait remarquer qu'on ne pourra accueillir qu'en agrandissant. Madame SCHLUND Inspectrice a fait savoir qu'il y avait 3 à 4 enfants de plus inscrits depuis début mai.

Monsieur le Maire indique qu'il a fait un mail à Madame SCHLUND, sachant les derniers effectifs d'inscriptions pour la rentrée 2019, si une ouverture de classe devait se faire en septembre, avec une dérogation maximale d'un an, il aurait la possibilité d'utiliser l'ancienne école.

Doris SCHNEIDER fait remarquer que s'il n'y a plus de mode de garde en périscolaire ou d'assistantes maternelles, les parents ne scolariseront plus leurs enfants dans la commune.

Monsieur le Maire précise que pour toute inscription au périscolaire, seules seront acceptées les deux enfants extérieurs au village inscrits depuis l'ouverture du périscolaire, ainsi que les familles installées dans la commune ou celles ayant déposées un permis de construire.

Franck PETERSCHMITT demande si la subvention versée par la communauté de communes est figée ou est versée par rapport au nombre d'inscrits. La subvention de 24 000€ de la COM'COM et la subvention exceptionnelle de 20 000€ sont effectivement figées, car elle est versée par rapport au nombre d'enfants scolarisé et non par rapport au nombre d'enfants accueillis au périscolaire.

L'ensemble du conseil municipal approuve à l'unanimité l'augmentation de la capacité d'accueil du périscolaire.

## **5. Augmentation de 5 % du tarif du périscolaire si le point est accepté**

Afin de faire participer financièrement à l'augmentation d'accueil du Périscolaire par les utilisateurs de ce dernier, M. le Maire propose au CM une augmentation de 5% du tarif du périscolaire pour compenser partiellement le reste à charge payé par l'ensemble de la population.

Pour 4 jours complet d'accueil au périscolaire par semaine, l'augmentation sera d'environ 10€ par mois par enfant accueilli midi et soir.

Sandra HAZEMANN vote contre cette augmentation. Les 8 autres membres sont POUR.

## **6. Informations**

- Des travaux d'aménagement du carrefour RD2 / RD3 bis entrées Nord et Est du village de HIRTZFELDEN vont être engagés pour la sécurisation du carrefour devant la mairie d'HIRTZFELDEN à compter du 8 juillet 2019 jusqu' au 16 août 2019. Une déviation sera mise en place par le Département du Haut-Rhin au niveau du rond-point du Super U de FESSENHEIM, invitant les usagers de la route à emprunter les axes via RUSTENHART et BALGAU. La déviation se fera via RUSTENHART.

- Edith HALTER quittera officiellement ses fonctions fin juillet 2019. Une annonce a été transmise au centre de gestion et à la Communauté de communes pour la remplacer.

- Michèle BALTZINGER, étant en arrêt de travail, est remplacée par Christophe MORSCHER qui est mis à disposition par le Centre de Gestion jusqu'à fin août. Cette mise à disposition sera prolongée autant que nécessaire afin de palier à l'absence de Michèle.

## **7. Divers**

Doris remercie Jérôme HEGY (Vialis) qui a offert 500€ de subventions pour la journée citoyenne, ce qui a permis de payer les repas pour cette journée. Cette information sera diffusée dans le prochain Près De Chez Vous.

Gervais BELLICAM remercie toutes les personnes ayant participées à la journée citoyenne.

\* \* \* \* \*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.**

**Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de Rustenhart – Séance du 28 mai 2019**

**ORDRE DU JOUR**

1. Autorisation temporaire d'utilisation des anciens garages de l'ancienne déchetterie ..... - 111 -
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 avril 2019..... - 111 -
3. Rétrocession du lotissement le Hirtzfeld à la commune de Rustenhart..... - 111 -
4. Autorisation d'augmenter la capacité d'accueil du périscolaire..... - 111 -
6. Informations..... - 112 -
7. Divers..... - 112 -

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
SCHNEIDER Doris	Première adjointe		
BELLICAM Gervais	Deuxième adjoint		
MOUROUGASSIN Valérie	Troisième adjointe		
AMBIEHL André	Conseiller		
ANTOINE Vincent	Conseiller		
BERNARD Roxane	Conseillère		Doris SCHNEIDER
BINTZ Jean-François	Conseiller	Absent excusé	
FERREIRA Philippe	Conseiller		Valérie MOUROUGASSIN
HASSENFRATZ Béatrice	Conseillère		
HAZEMANN Sandra	Conseillère		
HEGY Mario	Conseiller	Absent	
KUHN Christian	Conseiller	Absent excusé	
PETERSCHMITT Frank	Conseiller		
WILDY Marc	Conseiller	Absent	